

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02774 Société : 50-36

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN YAHIA ABBERRA FOU

Date de naissance : 1949

Adresse : 186 LTS FLAMDA - Sidi MAAJOUF

Tél. : 066 522 351 Total des frais engagés : 895

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04 DEC. 2020

Nom et prénom du malade : BEN YAHIA ABBERRA FOU Age : 71

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bronchite de l'Allergie Professeur C.H LARAOUI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20 / 11 / 2020

Signature de l'adhérent(e) : BEN YAHIA ABBERRA FOU

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 Nov 2019 10:42 HJ	2019-11-21		300 DH Gauthier 75 DH	 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BENAYA Mouloud AL MOUASSIBI Pharmacie BABIB 173, Bd. El Kira Lot 5 Rabat BERRECHID - Tel.: 0522 33 69 00	20/11/2020	359,12
PHARMACIE VERDUN Rue Ahmed AL Mouassibi Casablanca 20460	21/11/2020	125,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Dr. BENTAHAR Mohamed Hicham Le RABAT Lot 2500 BP 33-65-00 Bd. El ERRECHID - 1000	20/11/20		

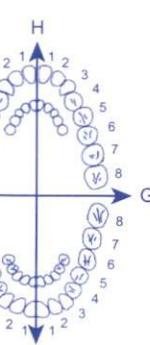
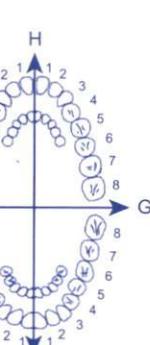
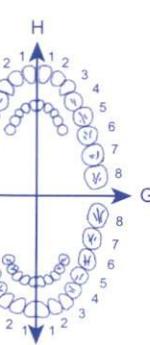
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

LOT: GA9196

PER: 11/2021

PPV: 75 DH 00

Ci

SS

cad

en Sciences de la vie de la santé

Français d'Habillement à Diriger des Reche

spécialiste des maladies du poumon

Appareil respiratoire, tuberculose

Maladies allergiques (Asthme)

Diplôme National Français de Pneumophysiologie

Diplôme d'Allergologie et d'Immunologie Clinique

Diplôme de Kinésithérapie et de Rééducation Respiratoire

ZENITH Pharma
AMM N° 111116 DMP/21/NNPR

Barcode
6 118001 27228
PPV : 20,90 DH

enfants et Adultes

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat

Barcode
118001 141258
VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

ID : 645654
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 218,00 DH
6 118001 141876

الد

خريج الأكاديمية الوطنية للطب،

دكتور في علوم الحياة والصحة

دبلوم الدولة الفرنسي في التأهيل للإشراف على البحوث

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الصدر داء السل

الضيقية أمراض الحساسيات

دبلوم الدراسات الخاصة في الجهاز التنفسى

دبلوم الدراسات الخاصة في أمراض الحساسيات

0 Nove 2020

M. Abderrahim BENYAHIA

75,00
1-Nazair

2 pulvérisations par jour le matin pendant 3 mois traitement à suivre jusqu'à nouvelle consultation



2-Nutrilab zinc

1 comprimé par jour pendant 10 jours

3- Complema Vitamine C

1 comprimé par jour pendant 10 jours

20,90
4- Vit D3 bon 200 000

1 seule ampoule à boire



5- Ventoline

2 pulvérisations jusqu'à 6 fois par jour en cas de toux, de crise ou avant effort



218,00

6- Seretide 250 aérosol



2 pulvérisations matin et soir pendant 3 mois toujours boire ou manger après utilisation ; traitement à suivre jusqu'à nouvelle consultation

Dr. BEI,
Pharm.
173, Bd. El
BERRECHID - Casablanca

Cabinet de Pneumologie
et d'Allergologie
Professeur G. H. Lalaoui
44, Bd. Lalla Yacout - Casablanca

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham
Pharmacie RABIS
173, Bd. El Miraâ Lot Errabil
BERRECHID - Tel: 0522 33 69 00

Facebook : Centre des Maladies du sommeil

Site web: www.cmsmaroc.com

Professeur C.H. LARAQUI
Pneumologue – Allergologue
Enfants & Adultes
39, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca
Tél. 022.44.55.84
Tél/Fax. 022.54.39.47

Casablanca, le

21 Nove 2020.

Sanofi-aventis Maroc
Route de l'abat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Vaxigrip Tetra 15 µg/0,5 ml
soli inj b
P.F.V : 125,30 DH

6 118001 082247

M. Abderrafie
BENYAHIA

125,30 1- Vaxigrip
1 injection IM ou SC
125,30

PHARMACIE VERDUN
7, Rue Alphonse AL Mouhassib
Casablanca
Tél : 05 22 27 46 62

Cabinet de pneumologie
et d'allergologie
Professeur C.H LARAQUI
44, Bd Lalla Yacout
CASABLANCA

Professeur C.H. LARAQUI

Pneumologue – Allergologue

Enfants & Adultes

39, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca

Tél. 0522.44.55.84

Tél/Fax .0522.54.39.47

Casablanca, le

21 Nove 2020

M. Abderafie
BENYAHIA

RECU

Acte de vaccination K4 = 75 DHS

(Soixante-quinze dirhams)

cabinet de Pneumologie
et d'Allerologie
Professeur C.H. LARAQUI
44 Bd Lalla Yacout
CASABLANCA